

Toulouse,

Chère Consœur, Cher Confrère,

Le Conseil Régional de notre Ordre est partenaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse, en particulier dans le cadre de l'opération « Entreprendre en France / Haute-Garonne ». Ce dispositif a été complété et prévoit des permanences destinées aux rendez-vous individuels avec des experts-comptables le 1^{er} mardi de chaque mois.

Ces permanences se déroulent sur la base d'entretiens d'une heure, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, dans les locaux de la CCI, rue Alsace-Lorraine à Toulouse. Toutes informations relatives aux personnes à recevoir (activité, questions...) seront transmises au préalable aux experts-comptables volontaires.

Si vous souhaitez participer à ces permanences, nous vous invitons à renvoyer le bulletin de participation ci-joint au Conseil Régional par fax au 05 61 55 33 29.

Nous vous remercions par avance pour votre mobilisation et nous vous prions de croire, Chère Consœur, Cher Confrère, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Alain GIVANOVITCH
Président du Conseil Régional

Béatrice CHARLAS
Présidente Commission Communication

**PERMANENCES CHAMBRE DE COMMERCE DE TOULOUSE
ENTREPRENDRE EN FRANCE/HAUTE-GARONNE**

Le 1^{ER} Mardi de chaque mois
CCI, rue Alsace Lorraine à Toulouse
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

<p><u>Permanences à assurer</u> <u>A la CCI :</u></p> <p>Merci de noter votre nom et vos coordonnées pour une permanence sur une des demi-journées.</p>	<p>de 9h00 à 12h00</p> <p>NOM-Prénom ☎mobile.....</p>
	<p>de 14h00 à 17h00</p> <p>NOM-Prénom ☎mobile.....</p>